

Les Wayana

par P. et F. Grenand

Les Wayana sont une ethnie amérindienne originaire du plateau des Guyanes. Au XVI^e siècle, au moins une partie des groupes formateurs vivait non loin de la rive nord de l'Amazone (Frikel, 1958) dans la région du bas Paru de Leste et du bas Jari. Leur langue appartient à la famille karib, mais elle se différencie nettement des langues voisines de la même famille, telles que le Galibi, le Tiriyo ou l'Apalai.

Il n'y a pas d'étymologie connue pour le mot Wayana, qui constitue l'autodénomination de l'ethnie, mais le simple fait qu'il soit composé du suffixe *-yana*, «les gens», «le peuple», montre qu'il s'agit d'un mot d'origine karib. Dans la littérature ancienne, on trouve pour les désigner, les noms de Roucouyennes ou de Uru-cuiana, qui sont des altérations de Urukuyana ou Kukuyana, «les gens de la rivière du manioc» (c'est-à-dire l'Amazone) et qui n'est autre que le nom de l'un de leurs groupes formateurs.

Selon leur tradition orale et selon des documents d'archives (Hurault, 1972, P. et F. Grenand, 1972), les Wayana sont issus de la fusion de trois groupes principaux: les Urupui, les Opagwana et les Kukuyana, auxquels se sont adjoints au cours des 150 dernières années, des éléments divers.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les Wayana et les Upurui franchissent la ligne de partage des eaux qui sépare les cours d'eau amazoniens des cours d'eau guyanais, et progressent vers le Nord-Est, sur le haut Marwini et le Tampoc où ils établissent les premiers contacts avec des voyageurs européens, Patris et Tony, en 1769 (Tony, 1842). Après une brève période de contacts avec les Français, les Wayana se replient sur le haut Marwini et le haut Itany, tant en raison de la poussée des Noirs marrons Boni, au Nord, que de celle des Wayapi au Sud-Est, cependant qu'au Sud, ils continuent d'occuper les hauts cours du Jari et du Paru de Leste.

Au XIX^e siècle, après la liquidation du conflit avec les Wayapi, les Wayana deviennent peu à peu le maillon central d'un grand réseau commercial (Tilkin-Gallois 1983); organisé par les Boni, ce commerce avait pour but d'écouler vers la côte des produits tels que gommés, animaux sauvages domestiqués, chien de

chasse dressés, hamacs en coton, curiosités indiennes, en échange de produits européens manufacturés. Exploités par les Boni, les Wayana rétablirent vite la situation à leur profit en devenant les intermédiaires pour toutes les autres ethnies amérindiennes de la région.

A la fin du XIX^e siècle, ces raisons commerciales amenèrent les Wayana à former les sous-groupes actuels: groupe du moyen puis du haut Itany en Guyane, groupe du Tapanahoni au Surinam, et groupes du haut Jari et du haut Paru de Leste au Brésil. Dans cette région, on assiste depuis cette époque à un processus de fusion avec les Apalai, parlant une langue karib proche quoique différente.

Cette période correspond aussi à celle de la décadence démographique, avec une population passant de 1 500 personnes en 1890 (Coudreau, 1893), à moins de 500 seulement vers 1950 (Hurault 1965).

Le groupe des Wayana du haut Jari, au Brésil, ayant émigré en Guyane française entre 1955 et 1971, on n'a plus aujourd'hui que trois sous-groupes:

— Sur le haut Paru de Leste (Brésil), on comptait en 1982, 250 Wayana-Apalai répartis en 14 communautés *Povos indígenas no Brasil*, vol. 3, 1983).

— Sur le haut Tapanahoni (Surinam) vivaient en 1980, 170 Wayana répartis en 3 communautés (Durand, comm. pers.).

— Sur l'Itany, d'après l'interprétation des chiffres du recensement de l'INSEE, auquel doit être ajoutée l'estimation des communautés de la rive surinamienne, la population, en 1982, pouvait être estimée à environ 550 personnes réparties en 10 communautés.

On arrive ainsi à un total d'environ 970 Wayana, chiffre qui indique, là encore, un rapide accroissement naturel depuis 1950.

Les communautés wayana sont de petites unités s'échelonnant entre 15 et 50 personnes, s'articulant socialement autour d'un leader-fondateur (*tamuši*). La parenté est basée sur une filiation indifférenciée, le mariage avec la cousine croisée classificatoire étant la norme.

Le village idéal est le rassemblement autour du fondateur d'un maximum de gendres, considérés comme autant d'obli-

gés (*peito*). Cependant, en pratique, le divorce est très fréquent et entraîne une modification incessante des villages.

Cette organisation ne peut être respectée au sein des grands villages artificiels constitués ces dernières années autour des missions religieuses (Anapaike au Surinam et Aldeia Bona au Brésil).

Les Wayana ont remarquablement bien conservé leur système de pensée et leurs cérémonies restent le véritable ciment de la société. La plus grandiose est le *marake*, qui réussit à mobiliser pratiquement toutes les communautés d'une rivière. Il s'agit d'une suite de rites visant à l'initiation des adolescents et même des adultes, incluant également des rites de puberté. Les postulants sont coiffés d'un somptueux chapeau de plumes (*holok*) surmonté d'un cimier de queues de ara, et pouvant atteindre plus d'un mètre de haut. Le point culminant de la cérémonie est marqué par l'envenimation par des guêpes ou des fourmis. Subir le *marake* est un titre de gloire et un Wayana qui ne s'y est pas soumis ne peut être considéré comme un adulte accompli. La fête est accompagnée de plusieurs danses chantées, dont la principale est le *kalau*, grande geste mythico-historique enracinant le monde wayana dans son passé.

Hurault (1965) et Schoepf (1979) nous ont fourni une bonne description de l'économie traditionnelle des Wayana de l'Itany et du Paru, qui est fondamentalement similaire à celle des Wayapi. Les différences existantes sont surtout liées à la variation des biotopes, cependant que le fait que les Wayana se déplacent beaucoup par les cours d'eau, confère à la pêche en eau douce une importance primordiale en comparaison des groupes voisins.

Un autre aspect actuel de l'économie des Wayana est l'importance du salariat. Déjà grands voyageurs jadis, dans le cadre de leurs activités de colportage, les Wayana (surtout ceux de Guyane française), n'ont eu aucune peine à s'adapter aux offres d'emploi qui touchaient à leurs compétences traditionnelles, en particulier celles offertes par les missions géographiques et les organismes de recherche minière. En revanche, peu nombreux sont ceux qui ont été tentés par le travail salarié hors de leurs zones de mouvances habituelles.

Une dernière activité importante est la vente d'un artisanat traditionnel de qualité qui a pris, tant au Brésil qu'en Guyane, une place de plus en plus grande, depuis 1970, dans les activités quotidiennes des Wayana.

Les Wayana de Guyane, quoique installés sur des terres domaniales et relevant de l'administration de la commune de Maripasoula, ne possèdent aucune garantie concernant leurs droits territoriaux.



Photo J. Hurault

«...les missionnaires fanatiques luttent contre les aspects "diaboliques" de la culture amérindienne...».

Notons cependant que le décret préfectoral interdisant l'accès à l'intérieur, limite pour le moins, les invasions éventuelles. Cependant, deux communautés (Elae et Aloïke) se trouvent hors de cette limite et sont régulièrement visitées par d'importants groupes de touristes qui en reviennent d'ailleurs fort déçus, car tous les témoins oculaires sont unanimes à signaler la dégradation de ces deux villages.

Le contrôle administratif sur les Wayana a débuté en 1950 en Guyane avec l'ouverture du poste de Maripasoula

(devenu une commune en 1968) et celle d'un poste Funai à Aldeia Bona en 1970 sur le Paru de Leste au Brésil.

Cette mainmise s'est doublée d'une offensive menée chez les Wayana et les Tiriyo par les missionnaires protestants des West Indies Missions puis du Summer Institute of Linguistics, qui s'installèrent successivement à Anapaïke sur la rive surinamienne de l'Itany, à Parumö sur le haut Tapanahoni et à Aldeia Bona sur le Paru, entre 1958 et 1970.

Prêchant un message millénariste, ces missionnaires fanatiques luttent contre les aspects «diaboliques» de la culture amérindienne (polygamie, tabac, bière de manioc, danses), encourageant la population à se concentrer autour des missions pour mieux la contrôler. D'un autre côté, mais suivant la même logique, ils cherchent «à préserver les Amérindiens des perversions du monde extérieur», encouragent l'enseignement en langue vernaculaire pour mieux contrôler les lectures (essentiellement celle de leur version de la Bible) et enfin, seul élément réellement positif, ont développé une assistance sanitaire efficace.

Tous les observateurs s'accordent à dire que dans l'ensemble, les Wayana ont mieux résisté que les Tiriyo à cette action acculturatrice. Il n'empêche que les conséquences en sont graves. Le village d'Anapaïke, pour lequel nous avons le plus de renseignements, est une énorme communauté de 200 personnes (ce qui contraste avec les autres communautés wayana) où l'alimentation arrive partiellement par avion et où «les bons chrétiens», en proie au plus profond désarroi, ont trouvé le chemin de la drogue, ou celui, plus tragiquement solitaire encore, du suicide.

C'est un bon point pour la France traditionnellement anticléricale d'avoir évité cette avanie aux Amérindiens de Guyane, malheureusement, ce qui se passe à Anapaïke affecte bien des familles installées sur l'autre rive.

Tout n'est cependant pas parfait pour les Wayana de Guyane, loin de là.

En 1968, lors de la francisation massive des Amérindiens, les Wayana, informés par A. Cognat, refusèrent de devenir français. Depuis, des pressions individuelles effectuées soit par les gendarmes, soit par les représentants de l'Administration, soit encore par des politiciens, ont permis de récupérer quelques citoyens. Avec les Allocations familiales comme appât, la préfecture espère bien en récupérer quelques autres.

Enfin, les Wayana de Guyane, ne participant pas à la vie de leur commune, les rouages de celle-ci ne prenant pas en compte l'avis d'hommes qui ne sont pas citoyens, ceux-ci se trouvent dans la douloureuse position d'étrangers sur leurs propres terres.

Le cas des Wayana est donc particulièrement aigu, puisqu'aux problèmes communs à tous les Amérindiens de Guyane (scolarisation, santé, foncier), s'ajoute ceux de la non-citoyenneté française et de la pénétration missionnaire. Ce dernier point est particulièrement délicat puisqu'il fait entrer dans le jeu des problèmes de frontières internationales. ■

ethnies

Droits de l'homme et peuples autochtones

Numéro double 60 F

Vol. 1 n° 1-2

Juin-Septembre 1985

La question amérindienne en Guyane française



Revue trimestrielle de



Survival International (France)

B 23.755 à 23.762
ex. 1